

## Gare-Centre, Genève

Marc-J. Saugey, architecte-urbaniste

Depuis quelques années, la rive droite de Genève se développe rapidement. La place de la Gare est certainement un des secteurs les plus importants. Complètement terminé du côté sud, elle ne peut être agrandie du fait de la présence de l'église Notre-Dame. Les projets de développement s'étendent du côté de la rue de Lausanne. C'est à cet endroit que se construit le grand bloc locatif de Gare Centre.

La magnifique parcelle d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, se développant sur trois rues, a permis une réalisation très complète logeant les différentes activités commerciales et d'habitation. Une véritable petite unité autonome a pu être ainsi créée.

Elle comprend: un grand garage sur deux étages pouvant contenir plus de 200 voitures, et pourvu de toutes les installations d'une grande station-service, avec boxes de lavage modernes, grande

station-service, centre de vente, étudié selon une formule nouvelle.

Pour tenir compte des circulations piétons, des passages entre les différentes rues et la place de la Gare sont prévus, bordés de chaque côté par les vitrines des magasins.

A l'ouest, se trouve le cinéma (voir page 155).

Au-dessus de ce complexe commercial, se trouvent deux étages de bureaux et cinq étages d'habitation. Afin de diminuer le plus possible les circulations verticales de service, ceux-ci ont été placés sous forme d'un étage intermédiaire entre la partie bureaux et la partie habitation. A ce niveau, accessible depuis le rez-de-chaussée par un vaste jeu de rampes, se trouvent les services des immeubles, les caves des locataires et une promenade couverte. Les bureaux sont aménagés de façon ultra-moderne. Ils sont complètement vitrés, divisibles au gré du

preneur, avec de vastes halls et deux ascenseurs spéciaux.

La partie habitation comprend des appartements de 2 ½, 3, 4 et 4 ½ pièces, qui sont tous aménagés d'une façon très moderne. Ils comprennent de grandes baies faisant la largeur complète de toutes les pièces.

Tout le bloc a été conçu avec une ossature métallique, de façon à apporter une précision nouvelle dans la construction moderne. On constate en effet, que malgré la bonne volonté, l'attention et les capacités de tous les professionnels, il est difficile d'arriver à une juxtaposition parfaite des parties de plus en plus nombreuses préfabriquées et des éléments construits sur place. Il est certain que pour tous les problèmes où une conception spéciale ou des solutions particulières imposent certaines sujétions de grandes portées ou de cadres, on aura des





avantages certains à envisager une ossature métallique qui, par la précision de son montage, rejoint les éléments usinés d'avance.

L'ossature de cet immeuble est composée de grands cadres à deux poteaux centraux supportant à chaque étage les porte-à-faux de l'habitation. Utilisant les ressources de la statique actuelle, ces porte-à-faux sont soulagés par des câbles ou des éléments de tension triangulés se rattachant au cadre principal.

Les façades qui, rappelons-le, depuis que l'ossature a conquis droit de cité, ne sont plus des éléments porteurs, ont été prévues sous forme d'éléments complètement terminés, allant d'un étage à l'autre et qui ont été posés entièrement finis avec glace et stores. Ceux-ci sont prévus en plastique de façon à éviter toutes réfections de peinture.

La façade en elle-même, à part les parties vitrées, est revêtue de verres spéciaux et contrastant avec les fines lignes d'aluminium, donnant une impression d'élégance et de gaieté. Il s'en dégage un aspect agréable et léger qui accentue encore la coupe adoptée exprimant nettement les différentes fonctions de l'ensemble.

Tous les sols, bureaux et habitation, sont recouverts de plastiques de polyvinyle, de couleurs vives et gaies.

Des meubles standards, complètement terminés en usine, sont aménagés pour les parties services, notamment cuisines équipées avec grand bloc à double évier, table de préparation, égouttoir, le tout en acier inoxydable.

Les murs des cuisines et bains sont protégés par des revêtements en plastique.

Les étages d'habitation sont desservis par 2 ascenseurs spéciaux destinés uniquement à cet effet, et comprenant bien entendu tout le confort moderne. Une grande marquise, complètement détachée des magasins et des bureaux, s'étend sur toute la longueur de la future place.

Si jusqu'ici, il n'avait été fait emploi que de menuiserie aluminium, prises dans des éléments de façades conventionnelles, il a été utilisé dans cette construction une façade en aluminium, qui est certainement la première en Suisse, et probablement en Europe à être appliquée à l'habitation sur une grande échelle.

Dans la conception de la façade, traitée comme une peau suspendue devant l'ossature, s'il avait déjà été fait de nombreuses réalisations pour les immeubles de bureaux, c'est la première fois que dans nos pays une telle solution est appliquée à un immeuble d'habitation.

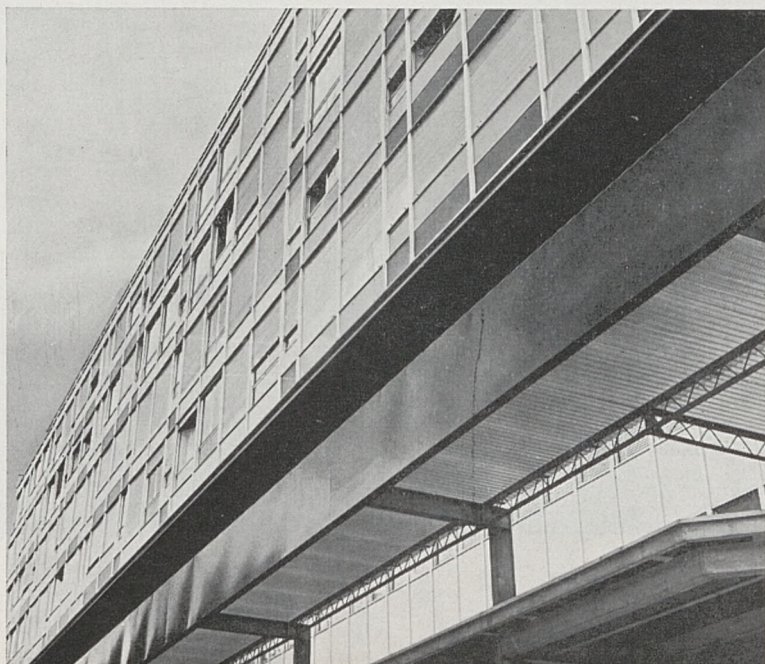
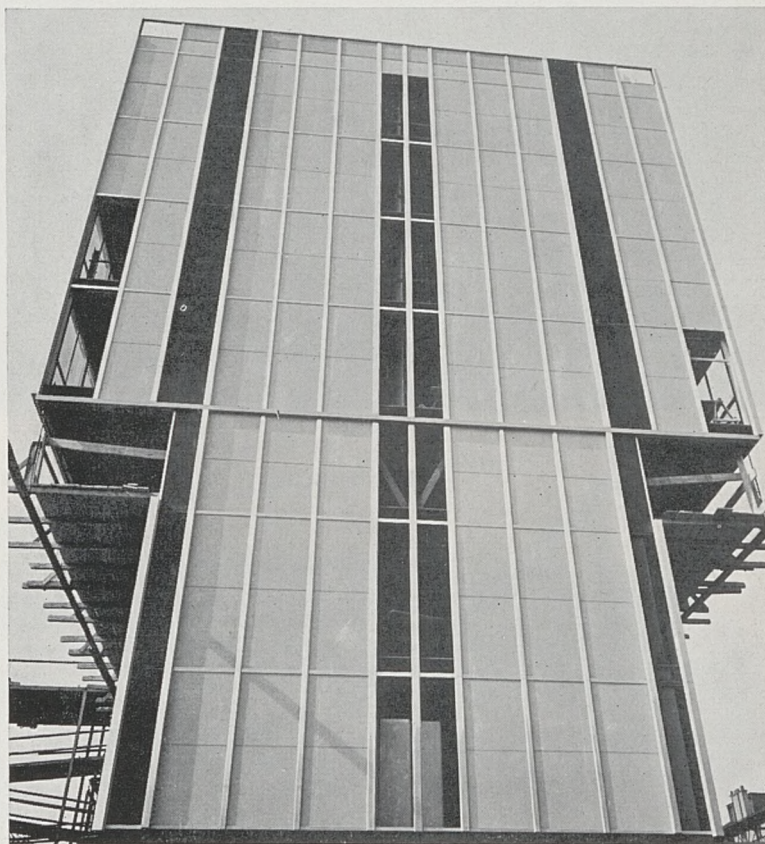
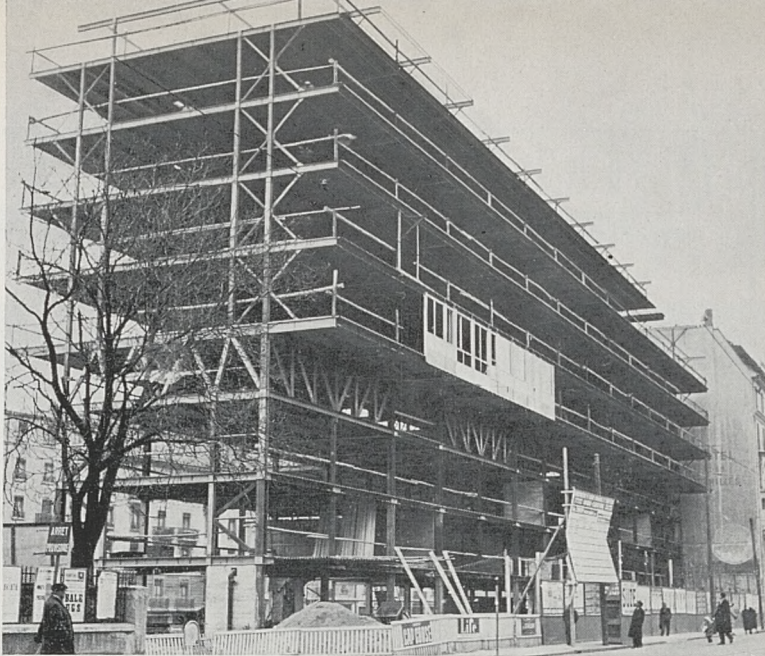
Jusqu'à présent, le principal obstacle d'une telle solution était le coût, comparé aux méthodes traditionnelles, ou même aux méthodes actuelles de préfabrication. Pour la première fois, une conception de façade traitée en aluminium est revenue moins chère que les constructions de façades habituelles. Sans compter les avantages de rapidité, de précision dans la construction, et d'entretien, cette solution donne une luminosité maximum dans les appartements. D'autre part, de nombreuses constructions mixtes — bureaux et appartements — se construisent à Genève, sauf dans le centre de la ville.

Les différents éléments qui composent le bâtiment — bureaux et appartements — se superposent verticalement, et non plus comme habituellement d'une façon horizontale. Cette construction est un exemple, et il s'avère que le résultat obtenu est extrêmement important, tant au point de vue constructif qu'urbanistique.

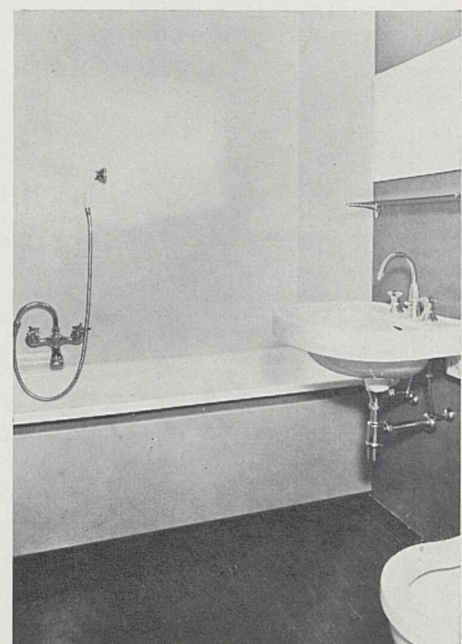
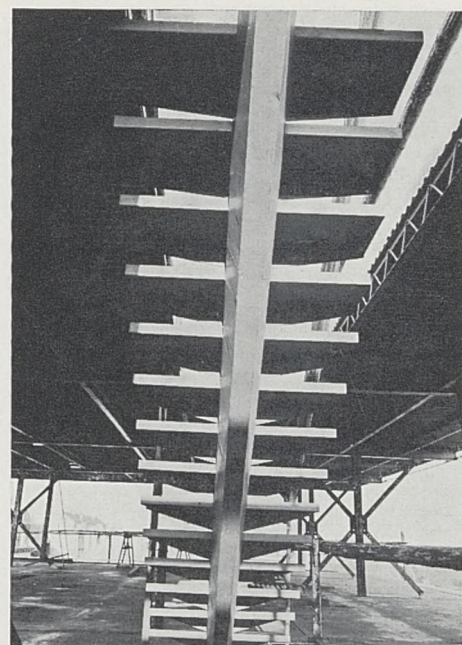
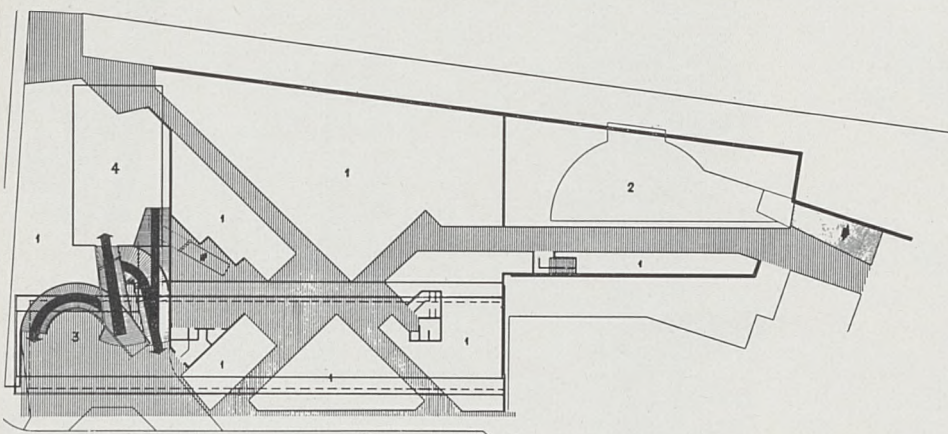
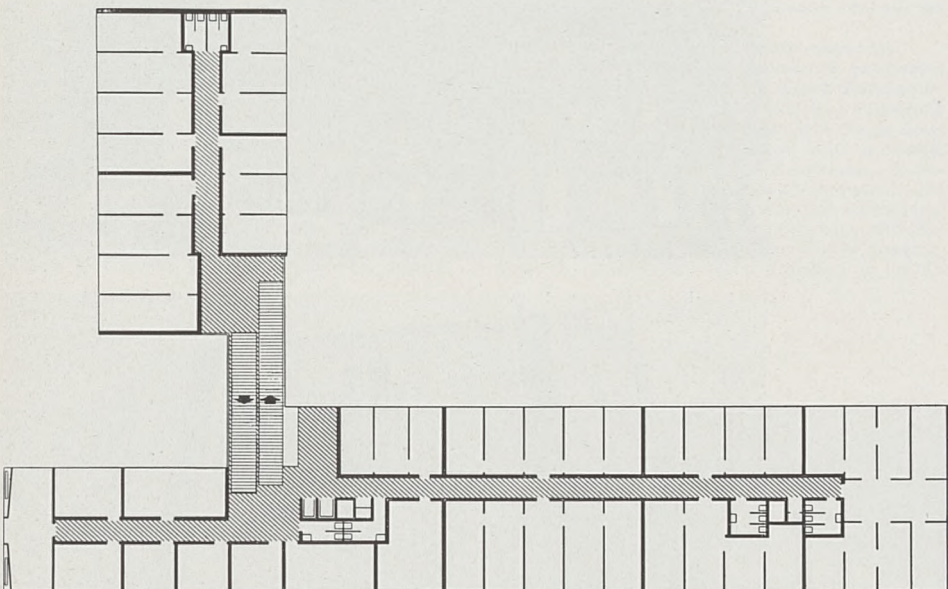
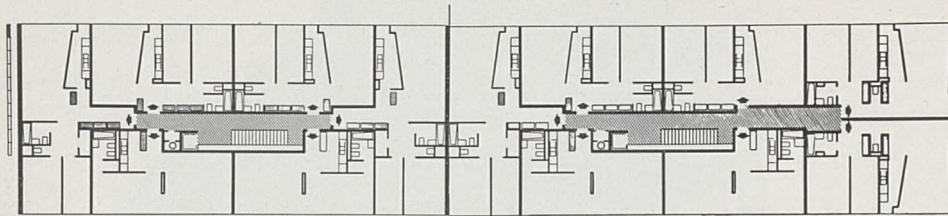
Les appartements ont une situation maximum, étant placés le plus haut possible, et bénéficiant d'un maximum de soleil et d'un minimum de bruit. Les bureaux, sont placés le plus près de leur terrain d'activité, c'est-à-dire la rue et ses magasins. L'avantage au point de vue construction est important, car un seul système a pu être adopté. Avant cette expérience positive, il y avait un mélange de différents systèmes c'est-à-dire des façades aluminium pour les bureaux en bas, et des façades préfabriquées en éléments de béton et pierre, pour les étages supérieurs d'habitation. Les inconvénients d'un tel système n'échappent à personne.

(suite page 134)

En haut : l'ossature et l'élément préfabriqué aluminium. Au milieu : façade-retour. En bas : détail façade







A droite, de haut en bas : détail façade, vue intérieure. Escaliers appartements et salle de bain avec paroi chauffante. Plans : en haut : appartements. Au milieu : bureaux. En bas : rez-de-chaussée (1. boutiques et arcades ; 2. cinéma ; 3. entrées du garage ; 4. garage de 200 places)

Ce résultat a pu être obtenu en gardant malgré tout les différents caractères aux diverses fonctions. Il n'a pas été fait emploi des mêmes éléments pour les bureaux et pour les appartements. En effet, par l'application d'un module différent, pour l'habitation et les bureaux, on a obtenu un résultat extrêmement satisfaisant. Pour la partie habitation, il a été fait des panneaux de 2 m., en verres spéciaux anglais, cuits au four, et de différentes couleurs. Le tout donne un aspect élégant, maintenant aux appartements un caractère propre. Pour les bureaux, un même module de 1 m. déjà employé dans d'autres réalisations précédentes, mais encore

amélioré, permet toute la souplesse désirable dans la disposition des bureaux. Pour les fenêtres de la partie habitation, il a été adopté un module de 2,16 m. avec un type de fenêtres à deux vantaux. Cette construction, de par sa conception, est une démonstration des possibilités offertes par les quartiers situés à la limite des grands centres. Ces constructions dégagées, rompant complètement avec les formules d'immeubles fermés, démontrent aussi qu'un équilibre peut être obtenu sur le plan du financement et de l'économie de l'exploitation tout en respectant les principes qui doivent être à la base de l'urbanisme et de l'habitat contemporain.